

AVIS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Commune d'Amélie-les-Bains-Palalda se réunira, à la salle du Conseil Municipal, le mercredi 17 décembre 2025 à 18h00.

DÉCISIONS

CONVENTION DE LOUAGE DE CHOSES

CONVENTION DE LOUAGE DE CHOSES POUR UNE DURÉE N'EXCÉDANT PAS DOUZE ANS

Par décision en date du 30 octobre 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a autorisé les associations « Souffle de Liberté », « Mieux être par le Mouvement » et « Amalia Terres de Liens » à utiliser la Mairie annexe de Palalda. Les conventions sont consenties à compter du jour de leurs signatures jusqu'au 30 juin 2026. Ces mises à disposition sont consenties à titre gracieux.

DÉLIVRANCE ET REPRISE DE CONCESSIONS CIMETIÈRES

CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 17 novembre 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type colombarium – carré G – n°H28 dans le cimetière de Palalda par M. Jean-Claude MARIA. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de 1 355,00 €.

CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 17 novembre 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type colombarium – carré B – n°19 dans le cimetière d'Amélie-les-Bains pour M. Renaud GELLY. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de 1 355,00 €.

CONVENTION DE DÉLIVRANCE OU REPRISE DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Par décision en date du 17 novembre 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a accordé l'acquisition d'une concession trentenaire de type colombarium – carré G – n°H19 dans le cimetière de Palalda pour M. Alfredo DA VEIGA CARDOSO. Cette concession a été accordée moyennant la somme totale de 1 355,00 €.

MARCHÉS PUBLICS

ANNULATION D'UNE CONSULTATION D'ASSURANCE

Par décision en date du 04 décembre 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a annulé une procédure de consultation d'un marché public à procédure adaptée en cours pour la conclusion d'un contrat d'assurance en matière de responsabilité civile. Cette annulation fait suite à une erreur commise dans le cadre de la procédure, qui a été apparentée à un marché public adapté et non formalisé, nécessitant la prise d'une délibération.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DU FONDS VERT

Par décision en date du 20 novembre 2025, la ville d'Amélie-les-Bains-Palalda a sollicité le soutien financier de l'État au travers du Fonds Vert en vue de permettre la réalisation d'études relatives à la sécurisation et à la reconstitution de la route RD53b du Mas Pagris suite à l'éboulement du 09 novembre 2024. Le montant total de l'opération est estimé à 23 535€ HT, financé à 80% par l'État (18 828€) et à 20 % par la ville (4 707€).

DÉLIBÉRATIONS

01 – MISE EN PLACE D'UNE PARTICIPATION DANS LE CADRE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

02 – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 : RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DES COORDONNATEURS COMMUNAUX ET DES AGENTS RECENSEURS

03 – POSSIBILITÉ D'ENGAGER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET 2026

04 – RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2026 À DIVERSES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

05 – MAS PAGRIS : CONVENTION ENTRE L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES, LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DE-CERDANS ET LA COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION D'URGENCE D'UN CHEMIN RURAL (« ROUTE DE LA FORÊT ») ET DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET D'URGENCE

06 – CONVENTIONS FINANCIÈRES ENTRE LA COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VALLESPİR POUR LES MODIFICATIONS SIMPLIFIÉES N°2 ET N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

07 – RESTAURATION SCOLAIRE : AVENANT N°3 À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICE ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT VALLESPİR ET LA COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA

08 – OCTROI DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'AIDE COMMUNALE À L'IMPLANTATION D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Amélie-les-Bains-Palalda, le 11 décembre 2025.

Le Maire,
Marie COSTA

